



**APPEL DE PROJETS
INSTALLATION EN VIDÉO (MULTI-PROJECTION)
EN ART AUDIO
ET/OU EN ARTS INTERACTIFS**

**POUR ACCUEILLIR UN(E) ARTISTE ÉMERGENT(E)
QUÉBÉCOIS(E) ET CANADIEN(NE)**

**RÉSIDENCE
VIDÉOGRAPHE PRODUCTION
DU 4 AU 22 MAI 2009**

**EXPOSITION
ESPACE DU PARC
(STUDIO MULTIDISCIPLINAIRE EN ART VIDÉO,
EN ARTS INTERACTIFS ET EN NOUVEAUX MÉDIAS)
DU 22 MAI AU 12 JUIN 2009**

DATE LIMITE DE DÉPÔT : MARDI 24 FÉVRIER 2009

Depuis sa création en 1998, l'Espace Vidéographe se consacre à promouvoir et faire connaître l'art vidéo dans ses multiples incarnations et dans les rapports qu'il entretient avec d'autres pratiques artistiques. Secteur programmation de Vidéographe, L'Espace diffuse annuellement sept activités (2 à 3 programmations, 3 à 4 expositions) dans différents lieux à Montréal, en collaboration avec plusieurs organismes culturels.

Une réflexion est présentement en cours sur le positionnement du secteur au sein de la communauté des arts médiatiques canadiens. Un rapprochement avec le secteur Production (en particulier avec le PARC, Laboratoire en arts interactifs et en nouveaux médias) est discuté de façon, notamment, à bonifier les ressources pour accueillir des projets d'installation pour les artistes en début de carrière¹. Dans le prolongement de cette exploration, L'Espace Vidéographe offre cette année à un(e) artiste émergent(e) québécois(e)/canadien(ne) un nouveau programme qui comprend trois semaines en résidence à la Production et trois semaines de plage d'exposition dans l'espace du PARC (4545, rue Garnier, 2^e étage ; dimensions de la salle : 16 pi LA X 26 pi LONG X 10 pi HAUT).

¹ L'artiste doit avoir complété ses études universitaires (premier cycle) et être disponible aux plages horaires prévues au programme pour être admissible.

Dans ce cadre, L'Espace Vidéographe accueillera un projet d'installation en vidéo (multi-projection), en art audio et/ou en arts interactifs qui questionne les structures langagières propres à ces médias. Les propositions soumises concernent les productions indépendantes et non commerciales dont le créateur détient le plein contrôle éditorial. Le budget comprend un cachet d'artiste (1 400 \$), l'accès aux équipements et aux espaces de Vidéographe Production pendant la résidence et la diffusion, ainsi que la promotion de l'œuvre sur nos réseaux habituels de communication (incluant la production d'un livret d'accompagnement sur l'œuvre et son artiste).

L'horaire de travail et l'accès aux équipements feront l'objet d'une entente entre Vidéographe et l'artiste en résidence. L'artiste peut toutefois gérer sa période de résidence en production (trois semaines) à sa discrétion selon ses besoins (matériel de tournage, de post-production et de diffusion; dispositif de diffusion). À noter que l'artiste devra être autonome en ce qui a trait à l'utilisation des équipements du centre. Tous les autres frais reliés au projet devront être assumés par l'artiste.

PRÉSENTATION DU DOSSIER

Description du projet (1 p.)

Démarche artistique et CV du/de la candidat(e) ; (2 p.)

Objet de la résidence :

Description de l'exploration du médium (1 à 2 p.)

Description du dispositif de diffusion (1 à 2 p.)

Échéancier

Budget prévisionnel du projet

Liste des besoins techniques

Documentation visuelle / sonore / web d'œuvres antérieures
(supports acceptés :VHS, DVD, miniDV, Cd-Rom, DVD-Rom)

Enveloppe de retour pré-affranchie (si retour souhaité)

DATE LIMITE: MARDI 24 FÉVRIER 2009

Les décisions du comité seront rendues à la fin mars.

Espace Vidéographe
À l'attention de Sylvie Roy
6560, Avenue de L'Esplanade, Bureau 305, Montréal Québec CANADA H2V 4L5

Téléphone : (514) 866 4720 / Courriel : espace@videographe.qc.ca
www.videographe.qc.ca

Les projets doivent être acheminés par la poste à nos bureaux avant 17h.